



ARTS, LETTRES, LANGUES

# Cours du soir en langues

Niveau d'étude  
visé  
AutresDurée  
1 anComposante(s)  
UFR Langues et  
Civilisations

## Présentation

Consultez ici les [niveaux des cours du soir par langues](#), proposés par le centre de langues.

### Choisissez vos cours du soir parmi plus de 20 langues vivantes

Étudiant(e)s, salarié(e)s, demandeurs ou demandeuses d'emploi, retraité(e)s..., découvrez plus de 20 langues vivantes proposées par le **Centre de langues Bordeaux Montaigne (CLBM)**. Nos formations s'adressent à tout public, que vous souhaitiez apprendre une langue pour le plaisir ou pour répondre à des objectifs précis, quel que soit votre projet.

**Nouveauté 2022/2023:** La langue **Ukrainienne** est proposée en cours du soir, niveau débutant (A1).

- \* Allemand
- \* Anglais
- \* Arabe
- \* Basque
- \* [Serbo-croate](#)

- \* Catalan
- \* Chinois
- \* Coréen
- \* Espagnol
- \* [Grec Moderne](#)

- \* Italien
- \* Japonais
- \* [Langues des signes française](#)
- \* Occitan
- \* Persan

Les cours dispensés vous permettront d'acquérir un niveau en langue de communication générale et d'aborder la culture et la civilisation.

Vous serez amené(e) à travailler sur le vocabulaire et la grammaire, et interagir à l'oral, [sur des supports pédagogiques variés : audiovisuel, web...](#)

La majorité de nos enseignant(e)s sont des locuteurs/locutrices natifs/natives et nos effectifs sont limités.

Toutes les activités de communication langagières sont travaillées (compréhension et production de l'écrit et de l'oral) le tout sur des supports pédagogiques variés. Ces activités permettent d'aborder les compétences socio-linguistiques, pragmatiques ou encore linguistiques sans oublier la compétence culturelle.

> Déterminez [votre niveau en langue](#)



## Organisation

---

### Organisation

Les cours du soir débutent à 18h00 dans les locaux de l'université.

Ils sont répartis sur les deux semestres universitaires pour un total de 12 semaines.

Nous proposons des cours du lundi au jeudi, de mi-septembre à mi-décembre (semestre 1) puis de mi-janvier à mi-avril (semestre 2).

Pour le niveau débutant : 2 x 1h30 par semaine, soit un volume horaire total de 72h.

Pour les autres niveaux : 2 h par semaine, soit un volume horaire total de 48h.

[🔗 Consulter l'emploi du temps des cours du soir 2022/2023](#)

Vous pouvez consulter le calendrier de l'année de l'université Bordeaux Montaigne [🔗 en suivant ce lien](#).

### Aménagements particuliers

Si vous êtes en **situation de handicap** et que vous souhaitez bénéficier d'un aménagement pour les cours du soir et/ou les certifications (CLES | CLUBM) merci de bien vouloir vous rapprocher du [🔗 pôle handicap](#) de l'Université Bordeaux Montaigne.

## Admission

---

### Capacité d'accueil

La **capacité d'accueil** dans nos cours de langues étant **limitée**, les dossiers d'inscription sont acceptés dans la limite des places disponibles et uniquement durant la période d'inscription prévue dans le calendrier.

### Public cible

**Nos cours s'adressent à tous les publics (étudiant(e)s, salarié(e)s, demandeurs et demandeuses d'emploi, retraité(e)s...).** Ces derniers peuvent bénéficier d'un financement au titre du plan de formation de l'entreprise. La majorité est exigée exception faite des mineurs bacheliers.

**L'inscription ne donne pas droit à un statut étudiant**, mais un certificat de scolarité est délivré et permet d'obtenir une carte de lecteur autorisé pour l'accès à la bibliothèque et au prêt de documents, ainsi que des identifiants de connexion pour l'accès aux différents systèmes d'informations internes à l'université.

**Attention:** Les étudiants de l'université Bordeaux Montaigne ayant une langue dans leur cursus ne peuvent pas prendre cette même langue en cours du soir. Le but est d'ouvrir l'accès aux langues au plus grand nombre.

### Conditions d'accès

Les inscriptions aux cours du soir sont closes depuis le 16 septembre 2022.

La prochaine session d'inscription aura lieu en juillet 2023.

**Niveau d'entrée :** Autres

**Niveau d'entrée obligatoire :** Non

**Date de début de la formation :** 19 sept. 2022

### Droits de scolarité

**Vous trouverez ci-dessous les tarifs d'inscription pour l'année universitaire 2022-2023, selon votre profil** (Arrêté n°2022-010 du 13 juin 2022).



**Public étudiant** (inscription à titre individuel, hors UE):

- \* Étudiant **Université Bordeaux Montaigne**
- \* Étudiant boursier **Université Bordeaux Montaigne** (sur justificatif du *CROUS*)
- \* Étudiant d'un autre établissement (y compris Université de Bordeaux)
- \* Étudiant boursier d'un autre établissement (y compris Université de Bordeaux, sur justificatif du *CROUS*)

**Public non-étudiant:**

- \* A titre personnel sans prise en charge (quotient familial annuel inférieur à 18000 €)
- \* A titre personnel sans prise en charge (quotient familial annuel supérieur à 18000 €)
- \* A titre personnel avec prise en charge (nous contacter pour plus d'informations)
- \* Personnel Université Bordeaux Montaigne (Indice de rémunération INM supérieur à 429)
- \* Personnel Université Bordeaux Montaigne (Indice de rémunération INM inférieur à 429)

NB: Le quotient familial correspond au revenu fiscal divisé par le nombre de part du foyer.

Il s'agit des tarifs par langue, à l'année (les 2 semestres).

**Des possibilités de financement:**

Le passage d'une certification CLES peut être éligible à la mobilisation du **Compte Personnel de Formation (CPF)**.

Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge au titre du plan de formation de l'entreprise pour le financement de vos cours en langue. Votre demande de devis doit être adressée par courriel au Centre de Langues Bordeaux Montaigne et l'accord de prise en charge doit nous être parvenu le plus tôt possible avant le début des cours. Il convient de vous renseigner auprès de votre entreprise sur les conditions de financement avant d'entamer vos démarches.

## Et après

### Poursuites d'études

**Valoriser votre parcours en passant une certification en langue.**

A partir du niveau B1, il est possible de passer une certification de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) et/ou une certification de l'Université Bordeaux Montaigne (CLUBMontaigne), selon la langue.

- \* Attestez de vos compétences en langues étrangères à un futur employeur
- \* Valorisez votre CV
- \* Augmentez vos chances de partir en mobilité
- \* Augmentez vos chances de réussite aux concours
- \* Ouvrez votre carrière à l'international

**2 types de certifications dans plus de 20 langues vivantes (CLES et CLUBM)**

- \* Ouvertes à tous publics (étudiant(e), salarié(e), demandeur ou demandeuse d'emploi, retraité(e)...)
- \* Une reconnaissance européenne et internationale
- \* Un certificat sans limitation de validité


**En savoir plus sur les  certifications en langues CLES et CLUB Montaigne**

## Infos pratiques

### Contacts

**Contact administratif**

Centre de langues Bordeaux Montaigne

 +33 (0)5 57 12 10 95 ou +33 (0)5 57 12 15 35

 [clbm@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:clbm@u-bordeaux-montaigne.fr)



---

## Lieu(x)

📍 Bordeaux et agglomération